

2008, année de la Rouge des Prés

GAEC JEANNETEAU
Thierry et Henri-Noël JEANNETEAU
LE PIN-EN-MAUGES (49)

- Troupeau inscrit à l'UPRA Rouge des Prés
- 43 vêlages par an
- 48 ha groupés autour du site d'exploitation
43 ha d'herbe (dactyle, fétuque, RGA)
5 ha de mélange céréalier autoconsommé
- Autres productions :
Hors-sol : 1 500 m² de canards de chair

Objectifs de l'éleveur.

Animaux de type mixte viande avec des qualités maternelles. Valoriser le produit fini par l'intermédiaire de l'AOC Maine Anjou : 15 bêtes à l'année. Travailler la génétique pour améliorer le troupeau et participer à la progression du schéma génétique. Prélèvement d'embryons pour optimiser la génétique sur les meilleures souches du troupeau.

Thierry JEANNETEAU, 2008 est l'année de la Rouge des Prés. Quels sont les temps forts pour ce centième anniversaire ?

Depuis, le 9 janvier 1908 et la naissance d'une nouvelle race, la MAINE ANJOU, issue d'un croisement entre une vache Mançelle et un taureau Durham, 100 ans se sont écoulés ; ce qu'il convient de fêter dignement ! Plusieurs événements sont prévus : le Salon de l'Agriculture d'abord, une journée festive ensuite, le 5 juillet 2008, à l'intention des éleveurs sur le lieu de naissance de la race, à Chenillé-Changé (49). Enfin, à partir du 1^{er} septembre, une semaine spéciale d'animation sera organisée, avec des fermes ouvertes, des visites thématiques et des conférences faisant le point sur la dynamique de la race en France, à l'international, et affichant le rôle pré-

pondérant du cheptel français dans la population internationale.

Un coup de projecteur sur le dernier Salon de l'Agriculture ?

La Rouge des Prés fut mise à l'honneur au Salon de l'Agriculture à Paris avec VOLENTE vache du Maine-et-Loire qui a été vedette sur toutes les affiches. 26 animaux ont été présentés avec notamment le taureau le plus lourd du Salon (UBIN 1 770 kg) et TABOULET bien sûr, le champion du centenaire originaire de la Sarthe et issu de la station de contrôle individuel. Ce fut un moment très important pour la communication sur la race Rouge des Prés.

La Rouge des Prés va bientôt retrouver son berceau d'origine ?

Un retour aux sources sur les lieux de la création de la race est prévu en 2009 au Domaine des Rues à Chenillé-Changé, au nord du Maine-et-Loire. C'est l'occasion de regrouper l'organisme et l'entreprise de sélection Rouge des Prés au sein d'une même structure coopérative dans laquelle GÉNOÉ sera fortement représentée. La station de contrôle individuel des taureaux sera également implantée sur le site, ainsi qu'un pôle de conservation des Biodiversités et un volet agro touristique : vitrine d'animaux, atelier du goût...

Le National va se dérouler sur la zone GÉNOÉ en Maine-et-Loire ?

Oui, le Concours National sera accueilli à Chemillé, dans le Théâtre Foirail, dans le cadre du Festival Départemental de l'Élevage, les 5, 6 et 7 septembre 2008.

250 animaux seront en concours le vendredi 5 septembre. Les prix de championnat se dérouleront le samedi 6 septembre, en même temps que les concours de races départementales. Au total 650 animaux seront présents dans le site de Chemillé pendant ces 3 jours. Le National Rouge des Prés n'est pas revenu en Maine-et-Loire depuis 1990. L'objectif



c'est d'avoir pour le centième anniversaire 100 éleveurs qui présentent des animaux.

Sur le plan économique, l'AOC Maine Anjou se dote d'une société de commercialisation. Quel sera son rôle et ses ambitions ?

L'AOC Maine Anjou met en place une société de commercialisation ADEMA (Animation, Développement Engagement Maine Anjou). L'objectif est de développer les volumes pour se situer entre 1 800 et 2 200 animaux vendus dans l'AOC. 64 éleveurs en sont actionnaires auprès de TERRENA Viande, TER ELEVAGE, la CAM 53 et 2 négociants.

Le développement se fait vers les points de vente principaux : AUCHAN, mais aussi vers le marché local (Supérette, restaurations collectives). L'ADEMA prend directement les actions commerciales et promotionnelles. Pour nous, l'AOC nous permet de vendre 35 centimes d'euro de mieux que le marché et nous valorisons aussi les carcasses lourdes. Sur 10 vaches : 483 kg de moyenne en carcasse.

“
L'AOC nous permet de vendre 35 centimes d'euro de mieux que le marché”